

2026 DDCT 73 Financement de 49 postes d'adultes-relais dans les quartiers populaires parisiens (subventions de 247 775 euros à 38 associations)

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'est dotée d'un Pacte parisien pour les quartiers populaires, qui traduit l'ambition de la Ville à « faire plus, faire mieux et faire ensemble » et apporter des réponses concrètes dans chacun des 35 quartiers populaires qui ont été identifiés à partir de 12 indicateurs de vulnérabilité comme nécessitant une intervention renforcée des pouvoirs publics.

Dans le même temps, la Ville de Paris a conclu un contrat de ville avec l'État, les organismes de sécurité sociale (Caf, CNAV, CPAM), la Banque des territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail, la Mission locale de Paris, l'EPEC, la Chambre de Commerces et d'Industries de Paris et La Poste. Ces partenaires s'engagent à mettre en œuvre et à soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitantes et des habitants des quartiers politique de la ville, dont la liste est fixée par le décret ministériel n° 2023-1314 du 28 décembre 2023.

Dans ce cadre, le soutien aux actions menées par les associations constitue un axe structurant de l'action pour l'amélioration des conditions de vie des habitantes et habitants des quartiers populaires. Or, un certain nombre de structures associatives bénéficie du dispositif des adultes relais pour conduire leurs actions au plus près des habitantes et habitants et des territoires. Pour accompagner au mieux le travail des associations, la Ville de Paris a fait le choix de consacrer chaque année une importante enveloppe financière au cofinancement d'une partie des postes d'adultes relais. C'est un effort financier important pour notre collectivité, d'autant plus remarqué par les acteurs locaux que l'État et la Région Ile-de-France se sont désengagés d'une grande partie de leur soutien aux emplois aidés, CUI-CAE et emplois tremplins, notamment dans les quartiers populaires.

La Ville de Paris intervient, en complément de l'État, à hauteur de 5 100€ par an, au prorata du nombre de mois réellement occupés par le salarié.

L'effort financier de la collectivité a été significativement réévalué à la hausse en 2024, passant de 4700 € à 5100 € par poste, afin de suivre l'augmentation du Salaire Minimum de Croissance (SMIC).

Les adultes relais assurent des missions de médiation sociale, éducative et culturelle contribuant à faciliter l'accès des habitantes et habitants aux services et équipements publics et collectifs, à soutenir la parentalité et à favoriser l'accès aux soins et aux droits. Ils contribuent également à la politique de prévention et d'insertion engagée vis-à-vis de la jeunesse.

Ces activités de médiation consistent notamment à :

- Accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social dans un équipement public de proximité,
- Informer et accompagner les habitantes et habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers pour un meilleur accès aux droits et aux soins,
- Contribuer à améliorer ou à préserver le cadre de vie,
- Prévenir les conflits et aider à leur résolution dans la vie quotidienne, développer la médiation dans l'espace public,
- Faciliter le dialogue entre les générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises par les parents, développer l'accompagnement scolaire,
- Contribuer à renforcer la vie associative de proximité et développer la capacité d'initiative et de projet des habitantes et habitants pour leur quartier.

En 2025, nous avons soutenu 107 associations pour le co-financement de 127 postes d'adultes relais pour un montant total de 614 175 euros.

En 2026, nous avons voté une 1^{ère} tranche de subventions pour un montant de 25 500 euros qui viendront soutenir 5 associations et 5 postes d'adultes relais.

Le présent projet de délibération vous propose une 2^{nde} tranche de subventions pour un montant de 247 775 euros qui viendront soutenir 38 associations et 49 postes d'adultes relais.

Pour le 10^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
REGIE DE QUARTIER - LA MAISON DU CANAL (10 ^{ème})	2	10 200 €
TOTAL	2	10 200 €

Pour le 11^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
FONTAINE O LIVRES	1	5100 €

PARIS EST MOUV	1	5100 €
TATANE	1	2975 € (Régularisation de 5 mois de vacance de poste en 2025)
TOTAL	3	13 175 €

Pour le 13^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
ARBP	1	5100 €
CENTRE SOCIAL 13 POUR TOUS	1	5100 €
COURANT D'ART FRAIS	1	5100 €
FEMMES INITIATIVES	1	5100 €
TOTAL	4	20 400 €

Pour le 14^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
ACCORDERIE PARIS SUD	1	5100 €
ASSOCIATION FLORIMONT	1	5100 €
COMPAGNIE A FORCE DE REVER (CIE SEVILLA)	1	5100 €

LEO LAGRANGE IDF CENTRE SOCIOCULTUREL MAURICE NOGUES	1	5100 €
COMPAGNIE BOUCHE A BOUCHE	1	3825 € (Régularisation de 3 mois de vacance de poste en 2025)
TOTAL	3	24 225 €

Pour le 17^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LA PORTE POUCHET	1	5100 €
ATELIER EDUCATIF CULTUREL ET SPORTIF	1	5100 €
TOTAL	2	10 200 €

Pour le 18^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
ACADEMIE FOOTBALL PARIS 18	2	8500 € (Régularisation de vacance de poste de 4 mois de vacance de poste en 2025)
ACCUEIL GOUTTE D'OR CENTRE SOCIAL	2	10 200 €
DROITS D'URGENCE (PAD 18 ^e)	1	8075 € (Subvention 2026 + régularisation des mois de juin à décembre)

		2025)
ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR	1	5100 €
HOME SWEET MOME	1	5100 €
LA SIERRA PROD	2	10 200 €
LE PETIT NEY	1	5100 €
SALLE SAINT BRUNO (EPN)	1	5100 €
ESPOIR 18	1	3400 € (Régularisation de vacance de poste de 4 mois de vacance de poste en 2025)
TOTAL	12	60 775 €

Pour le 19^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
ASSOCIATION ACCORDERIE DE PARIS 19EME	1	5100 €
RIQUET ELITES	1	5100 €
APSAJ	1	5100 €
TOTAL	3	15 300 €

Pour le 20^{ème} arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
-------------	------------------	-------------------

AOCSA LA 20EME CHAISE CENTRE SOCIAL	1	5100 €
APIJ BAT	1	5100 €
ASSOCIATION CULTURE BERBERE (ACB)	1	5100 €
AYYEM ZAMEN	1	5100 €
BELLEVILLE CITOYENNE	1	5100 €
DROITS D'URGENCE (PAD 20EME)	1	5100 €
PLUS LOIN	1	5100 €
QUARTIER DU MONDE	1	5100 €
RELAIS MENILMONTANT CENTRE SOCIAL	1	5100 €
SOLEIL BLAISE CENTRE SOCIAL	2	10 625 € (Subvention 2026 + régularisation mois de septembre 2025)
TOTAL	11	56 525 €

Multi-sites :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPETENCES (EPEC) - dispositif AVEQ (11 ^e - 20 ^e , 13 ^e , 14 ^e -15 ^e , 19 ^e Nord, 19 ^e Sud, 20 ^e Portes)	6	31 875 €

VRAC	1	5100 €
TOTAL	7	36 975 €

Je vous prie Mesdames Messieurs de bien vouloir en délibérer,

La Maire de Paris